

DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

L'enseignement provincial de Charleroi.....	p. 3
L'enseignement secondaire de plein exercice.....	p. 3
L'enseignement de promotion sociale.....	p. 3
Focus sur l'IPETP.ps.....	p. 4
Les formations organisées par l'IPETP.ps.....	p. 4
Développement du secteur "transport et logistique" sur Farciennes.....	p. 5
brève rétrospective.....	p. 5
En quoi consistent les formations organisées par l'IPETP.ps.....	p. 6
conducteur poids lourds.....	p. 6
conducteur d'autocars.....	p. 7
Un matériel professionnel mis à la disposition des étudiants.....	p. 8
Un workshop en guise de plus value pour l'établissement.....	p. 8
Le Trucks Workshops de 25 mars en est à sa 7e édition.....	p. 10
les originalités pour l'édition 2015.....	p. 10
l'IPETP.ps est intarissable en matières d'initiatives pédagogiques.....	p. 10
l'édition 2015 rehaussée de la présence de la Ministre SIMONIS.....	p. 11
Du neuf et encore du neuf dans le secteur du transport.....	p. 12
le secteur du transport routier.....	p. 12
le paysage de l'enseignement et de la formation dans le secteur du transport routier.....	p. 12
l'identification des besoins en qualification initiale et en formation continue.....	p. 13
Offres actuelles dans les enseignements de la Communauté française.....	p. 13
plein exercice.....	p. 13
promotion sociale.....	p. 13
une révision de l'offre dans l'enseignement de promotion sociale.....	p. 13
Un projet pour l'enseignement provincial du Hainaut.....	p. 14
de nouvelles offres de formation dans le cadastre de l'enseignement provincial.....	p. 14
acquisition d'un matériel roulant.....	p. 14
Programme.....	p. 16
Lexique.....	p. 16
Annexe : plan	

L'enseignement provincial de Charleroi

L'enseignement organisé par la Province de Hainaut, à Charleroi, sous le nom de Direction Générale Régionale, comprend huit établissements :

- trois écoles secondaires de plein exercice
- cinq écoles secondaires et supérieures de promotion sociale

Plus communément appelée " Université du Travail " , la Direction Générale Régionale des enseignements provinciaux de la région de Charleroi compte également

- un CEFA
- un Centre de Technologie Avancée

Cet enseignement compte une quinzaine de secteurs d'activité

- Paramédical
- Pédagogique
- Art
- Commerce
- Tourisme
- Langues
- Industrie
- Construction
- Alimentation
- Chimie
- Informatique
- Economique
- Technique
- Social
- ...

L'enseignement secondaire de plein exercice

La Province de Hainaut organise un enseignement général, de technique de transition et de qualification ainsi qu'un enseignement professionnel.

Viser la réussite de tous les élèves; quelles que soient leurs particularités; les préparer à l'enseignement supérieur; organiser des stages en entreprises et répondre à l'évolution du marché de l'emploi font partie des objectifs pédagogiques poursuivis par l'enseignement provincial.

L'enseignement de promotion sociale

Fonctionnement

- Les formations sont organisées en unités de formation (modules) capitalisables
- Une section est composée d'unités de formation comportant un ou plusieurs cours
- L'étudiant s'inscrit dans une ou plusieurs unités selon ses disponibilités
- Les unités réussies sont capitalisées
- Quand celles-ci couvrent l'ensemble de la formation, elles permettent d'obtenir le diplôme final
- Les diplômes délivrés sont équivalents à ceux de l'enseignement secondaire et supérieur de plein exercice

Divers publics adultes

- Les demandeurs d'emploi en vue d'une réintégration professionnelle
- Les personnes professionnellement actives dans un objectif de formation continue
- Tout adulte poursuivant un but d'épanouissement personnel

Focus sur l'Institut Provincial d'Enseignement Technique de promotion sociale | IPETP.ps

L'IPETP.ps de Farciennes offre des formations dans les secteurs du transport et de la logistique, de la mécanique, des soins aux personnes, des langues, de la soudure, de l'informatique, du commerce et du secrétariat. Conformément au décret relatif à la valorisation des compétences, le Conseil des études de l'IPETP.ps peut prendre en considération, pour l'admission aux unités de formation ou pour la sanction de celles-ci, les capacités acquises dans un processus d'enseignement similaire ainsi que celles acquises auprès d'un organisme de formation agréé et de l'expérience professionnelle. Le Conseil des études vérifie les savoirs, savoir-faire et comportements, dont le candidat peut faire preuve avant son entrée dans une unité de formation.

La démarche pédagogique de l'école est de coller à la réalité de terrain. Les stages font donc partie intégrante de certaines formations. L'IPETP.ps souhaite offrir une meilleure transparence en matière d'organisation de ces stages. Il dispose déjà de conventions générales avec certains organismes mais les étudiants peuvent, moyennant l'accord de leur professeur, proposer des lieux spécifiques.

Avec la mise en œuvre d'un système de management de la Qualité, l'Institut souhaite non seulement se doter d'un outil performant, mais également se donner les moyens d'atteindre des objectifs comme être à l'écoute des besoins et attentes de ses bénéficiaires ou offrir une veille méthodologique et didactique à l'équipe pédagogique. L'école dispose d'un ecampus. Il s'adresse aux mêmes publics qu'un campus étudiant (enseignants, étudiants, administratifs) et offre les mêmes services mais de manière virtuelle. Il s'agit donc d'une adaptation du milieu académique à la façon dont la société a évolué vers la communication numérique. Cet environnement numérique de travail complet inclut la dimension pédagogique, les besoins d'informations, la demande de moyens numériques de communication ainsi que la gestion administrative de l'enseignement.

Les formations organisées par l'IPETP.ps

Transport et logistique

- Permis de conduire B
- Conducteur de poids lourds CE et autocar D
- Attestation de conducteur de chariot élévateur

Mécanique garage

- Mécanicien automobile
- Technologie poids lourds

Langues et informatique

- Français (langue étrangère)
- Informatique
- Technicien en informatique

Coupe-couture

Services et soins aux personnes

- Formation continue du personnel paramédical en soins palliatifs
- Aide-soignant
- Pédicure médicale
- Esthétique
- Esthétique sociale

CEFORA

- Employé commercial
- Assistant chef de chantier
- Aide-comptable
- Vendeur comptoir
- Employé en construction
- Vendeur automobile
- Réceptionnaire automobile

Développement du secteur "transport et logistique" sur Farciennes

Brève rétrospective

>>> *Tout était à construire*

L'IPETP,ps organise les sections " conducteur de poids lourds CE " et " conducteur d'autocar D " depuis 2007. Avant cela, l'école ne disposait d'aucune infrastructure ni d'aucun outils dédiés à de telles formations. Toute l'équipe – direction, enseignants, administratifs – a alors réalisé un important travail pédagogique et administratif pour obtenir la reconnaissance d'un certificat qualifiant de niveau secondaire supérieur de promotion sociale.

Parallèlement aux aspects administratifs, il fallait obtenir l'agrément, la surface nécessaire à un tel apprentissage ainsi que des outils et supports didactiques spécifiques à la formation. C'est auprès du SPF " Mobilité & Transports " que la demande d'agrément a été formulée afin que l'établissement soit reconnu comme centre d'auto-école.

Le Fonds Social Transport & Logistique n'a pas manqué de souligner la pertinence d'une telle initiative – encore inédite à ce jour dans la région – mais était malheureusement dans l'incapacité d'équiper l'école notamment d'un poids lourds.

>>> *Des partenariats extérieurs*

L'IPETP,ps – inspiré, déterminé et constamment ouvert vers l'extérieur – a alors pallié à ce manque. C'est ainsi qu'une collaboration est née avec l'école secondaire de plein exercice Henri Maus. Située à Namur, elle disposait d'un poids lourd. Les étudiants de Farciennes ont ainsi fait leurs armes sur l'engin !

Entre temps, l'école farciennoise a été agréée en tant que centre de formation au transport de matières dangereuses. Ce centre est gratuitement mis à disposition de l'école Henri Maus ! Il s'agit donc d'un bel exemple de collaboration entre l'enseignement de promotion sociale et de plein exercice.

>>> *Une école reconnue par le Fonds sectoriel | les entreprises privées | la Province*

L'IPETP,ps a établi d'autres partenariats extérieurs solides. Notamment avec la MIREC – Mission Régionale pour l'Emploi de Charleroi. Chaque année, deux groupes de 25 étudiants viennent en formation à Farciennes. Ils sont formés au permis " CE ". Le challenge étant d'amener 18 de ces étudiants directement au " CE ". Les autres sont redirigés en auto-école pour passer le permis " C " .

Des conventions existent également avec le FOREM, Jost Group et les Carrières du Hainaut. Ces dernières entreprises achètent des heures de formation à l'école en passant par la Fédération-Wallonie-Bruxelles. La Province de Hainaut procède, via l'agrément de l'IPETP, à la formation continue et obligatoire de son personnel sur le site de Farciennes.

En quoi consistent les formations organisées par l'IPETP.ps ?

Conducteur poids lourds

Profil du métier

Le conducteur de poids lourds conduit sur la voie publique, en toute responsabilité et en toute autonomie, un véhicule routier de masse et d'encombrement important avec ou sans remorque, destiné au transport de marchandises. Son rôle est de livrer au destinataire, en toute sécurité, dans les délais, le produit qui lui a été initialement confié.

Il assure également la maintenance de premier niveau du véhicule et il peut être amené à charger et décharger la marchandise. Il sera aussi une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère général et technique et il pourra, le cas échéant, utiliser des notions de base d'une langue étrangère pour remplir sa mission.

Sélection sur examen

- le candidat doit être en possession du certificat d'études de l'enseignement secondaire inférieur ou faire preuve de la maîtrise de la langue française
- l'examen de sélection requiert une connaissance du code de la route et du secteur
- l'examen de sélection comprend des tests psychotechniques
- le candidat participe également à un entretien de motivation

Présentation

Les cours de cette section se donnent en journée.

La formation propose un apprentissage complet au métier de conducteur de poids lourds. Il offre les meilleures garanties d'accès au CAP – certificat d'aptitude professionnelle - pour les véhicules de catégorie C/CE avec 400 heures de conduite (en équipages).

L'obtention du CAP/ permis CE permet ensuite de réaliser un stage actif de 4 semaines en entreprise et la présentation d'un travail de fin d'études devant jury pour l'obtention du certificat de qualification de l'enseignement secondaire supérieur.

Les matières abordées

- Tachygraphe et temps de conduite
- Accidents et préventions
- Technologie du métier
- Maintenance du véhicule
- Chargement, arrimage
- Economie du transport de marchandises
- Cartographie
- Législation sociale
- Règlementation appliquée
- Conduite d'un véhicule C/CE + manoeuvres
- Introduction à l'ADR (transport de marchandises dangereuses)
- Néerlandais / Allemand
- Anglais
- Stage de conduite

Au terme de la section, l'étudiant présente un travail de fin d'études relatant une mission internationale devant un jury de professionnels.

Conducteur d'autocar

Profil du métier

Le conducteur d'autocar assure le transport de voyageurs dans des conditions optimales de confort, de sécurité et de qualité de service.

En contact permanent avec la clientèle, il prend en charge l'accueil des usagers et est à leur disposition pour les conseiller et leur donner des informations. Il est aussi le représentant de l'entreprise auprès du public et il est donc garant de son image. Une excellente présentation, une bonne expression orale et le sens de l'accueil font également partie du profil professionnel.

Il effectue les formalités de prise et de fin de service, les tâches administratives et techniques annexes. Le conducteur peut exercer sa mission sur des lignes régulières, départementales ou régionales, nationales ou internationales. Il peut effectuer des transports scolaires.

Selon la distance parcourue le conducteur peut être amené à s'éloigner de son domicile pour des périodes plus ou moins longues. Les horaires peuvent également être irréguliers.

Il assure également la maintenance de premier niveau du véhicule et il assure le chargement et le déchargement des bagages dans le véhicule. Bien qu'en contact régulier avec sa direction, le conducteur apprécie l'autonomie dont il bénéficie dans l'exercice de son métier. Il sera aussi une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère général et technique et il pourra, le cas échéant, utiliser des notions de base d'une langue étrangère pour remplir sa mission.

Présentation

Cet apprentissage propose une formation complète au métier de conducteur de bus car.

Il offre les meilleures garanties d'accès au CAP pour les véhicules de catégorie D avec 400 heures de conduite (en équipage).

L'obtention du CAP permet ensuite de réaliser un stage actif de 4 semaines en entreprise et la présentation d'un travail de fin d'études avec épreuve de conduite devant jury pour l'obtention du certificat de qualification de l'enseignement secondaire supérieur.

Les matières abordées

- Accidents et prévention
- Technologie du métier
- Maintenance du véhicule
- Communication et psychologie
- Economie du transport de voyageurs
- Cartographie
- Législation sociale
- Réglementation appliquée
- Conduite d'un véhicule D/DE + manoeuvres
- Services réguliers
- Mission touristique
- Anglais
- Néerlandais
- Stage de conduite
- Préparation et épreuve

Un matériel professionnel mis à la disposition des étudiants

Au fil des années, l'école s'est dotée d'équipements spécifiques au secteur " transport et logistique "

Fruit de nombreuses collaborations, contrats extérieurs ou d'un important travail administratif de fond, le matériel dont dispose l'IPETP.ps permet un apprentissage optimal des métiers du transport en plaçant les étudiants en situation réelle.

Parmi les équipements de pointe, citons-en quelques uns :

- deux camions du Fonds social Transport et Logistique
- un autocar
- un chariot élévateur pour le chargement et le déchargement de véhicules
- un simulateur de conduite, mis à disposition par l'ASBL CREPT, Centre de Coopération et de Recherche Pédagogique et Technique
- une GCAM, un outil qui enregistre et diagnostique les séquences de conduite de manière à obtenir une comparaison et une cotation objectives du candidat
- des tableaux interactifs
- une dalle de manœuvre en cours de finition
- ...

Un Workshop en guise de plus value pour l'établissement

Le TRUCKS WORKSHOPS, une vitrine promotionnelle pour les métiers du transport routier

Chaque année, l'IPETP.ps organise pour ses étudiants de la section " conducteurs poids lourds " un Trucks Workshops. Il consiste en une série d'ateliers participatifs.

Le Trucks Workshops se veut être un événement original qui mêle à la fois pédagogie et promotion du métier.

Il est essentiel de démontrer au public que le métier de conducteur de poids lourds exige des compétences pointues qui peuvent s'obtenir dès 16 ans via l'enseignement de plein exercice ou, pour les adultes, par l'enseignement de promotion sociale ou via les centres de compétences du Forem, de Bruxelles formation, du VDAB.

L'idée est d'offrir aux élèves, étudiants ou stagiaires, à travers des ateliers dynamiques, une rencontre avec des acteurs pouvant être rencontrés ou consultés en matière de réglementation, de sécurité et de nouvelles technologies.

Le Fonds social du Transport et Logistique, l'Administration des Douanes, la Police locale, le SPF Mobilité Transport, l'Institut de formation de la Province de Hainaut (Académie de Police, Ecole des ambulanciers), la Protection civile, des entreprises de transport (Jost Group, Denis Buxant) et des constructeurs réputés et bien d'autres partenaires marquent chaque année leur vif intérêt pour participer au Trucks Workshops.

Accompagnés par leurs enseignants, les étudiants participent en groupes à des ateliers tels que

- **Le contrôle de Police**
La Police procède au contrôle des documents du véhicule, les documents chauffeurs et la CMR. La Brigade mobile des douanes (contrôle carburant) et la brigade canine (stupéfiants) se joignent à la Police.
- **“ Accident – sécurité ”**
Un formateur de l'école des ambulanciers de la Province de Hainaut présente une ambulance et son équipement. Il anime un atelier sur les premiers gestes à réaliser lors d'un accident impliquant des victimes : la sécurisation et l'appel des secours.
- **“ Protection civile ”**
La protection civile présente ses missions lorsqu'un accident impliquant des véhicules poids lourds intervient
- **“ Législation sociale ”**
UBOT et CSC Transcom présentent les aspects sociaux des ouvriers du transport : droits, devoirs, dumping social, cabotage...
- ...
- **Atelier « MMA » Police** - La Police présente la manière dont on mesure les masses à l'essieu lors de contrôles mobiles.
- **Atelier “contrôle des douanes”** - Le Scanner Team de Houdeng y présente son véhicule qui permet de réaliser une « radiographie » d'un semi remorque complet. Il s'agit de radiographies relatives à certaines situations illégales : fraude au carburant avec double réservoir, passagers clandestins, transport de boissons alcoolisées...
- **Atelier “contrôle temps de conduite”** - Un contrôleur du SPF Mobilité Transport y examine les différentes situations de conduite avec le non respect des temps de conduite ou autres infractions qui y sont liées.
- **Atelier « ADR »** - Présentation des missions ADR et des aspects liés à la gestion des ressources humaines (compétences professionnelles, humaines et relationnelles) du personnel ainsi qu'un exercice autour d'un camion citerne.
- **Atelier « Jost Group »** - Une entreprise de plus de 1100 véhicules et 1600 chauffeurs.
- **Atelier des constructeurs** - Exposition de véhicules Volvo, Iveco, Scania, MAN et Mercedes de dernière génération (euro 6 et normes environnementales)
- **Atelier « chariot élévateur »** - Un professeur de l'IPETP Farciennes propose aux étudiants un circuit et des manipulations à réaliser avec un chariot élévateur.
- ...

Le TRUCKS WORKSHOPS de ce 25 mars en est à sa 7^e édition !

Les originalités pour l'édition 2015

Cette année, focalisons-nous sur les différents équipements et infrastructures supplémentaires dont l'école s'est enrichie.

Cette 7^e édition est l'occasion de présenter l'**espace de manœuvres** d'un demi-hectare qui permet de réaliser les exercices avec les véhicules poids lourds.

Le Collège Provincial a dégagé dans le budget 2014 les fonds nécessaire au HIT (Hainaut Ingénierie Tehnique) pour créer une zone de manœuvres par la reconversion de la friche libérée suite à la démolition des anciens bâtiments de l'école industrielle de Farciennes.

A cela s'ajoute le présentation du **simulateur de conduite Haut** de gamme qui a pu être obtenu grâce au CREPT asbl.

Après présentation d'un projet de développement pédagogique pour la section « poids lourds » auprès du Centre de Coopération et de Recherche Pédagogique et Technique asbl, l'IPETP a pu faire l'acquisition d'un simulateur de conduite afin de répondre aux exigences de la formation continue mais également permettre aux étudiants en formation initiale de conduire dans des conditions à risques (brouillard, neige, verglas,...).

>>> L'IPETP.ps est intarissable en matière d'initiatives pédagogiques

Après le deuxième appel à projet – intitulé “ ABC outil diagnostic ” (un système nomade de diagnostic à l'apprentissage de la conduite des véhicules), l'école farciennoise fait à nouveau partie des lauréats pour le troisième appel à projet Ecole Numérique !

Cette fois-ci, c'est le “ Touris TIC Tour ” qui l'emporte, dans le cadre de la section des conducteurs d'autocar.

Il s'agit d'un support digital d'information individuel destiné aux passagers. L'idée est de rendre le trajet pédagogique et interactif. A partir d'une mission touristique imposée, les étudiants de la section “ bus-car ” réaliseront un produit touristique sur un support multimédia qui pourra être utilisé comme agrément lors de voyages de longue durée.

Ce support qui se veut occupationnel pour les clients et permet de mobiliser les apprentissages réalisés dans les différents cours de la formation des étudiants.



>>> L'édition 2015 rehaussée de la présence de
Madame la Ministre SIMONIS



Isabelle SIMONIS occupe la fonction de Ministre Wallonne de l'enseignement de promotion sociale, de la jeunesse, des droits des femmes et de l'égalité des chances.

Profitez de l'intérêt marqué par Madame la Ministre envers cet événement du 25 mars 2015 pour rappeler en quoi consiste l'enseignement de promotion sociale - (<http://simonis.cfwb.be>) :

- "L'Enseignement de promotion sociale s'inscrit dans une dynamique de **formation tout au long de la vie**. Il offre aux adultes et aux jeunes (l'âge minimum peut dans certains cas descendre jusqu'à 15 ans) un large éventail de formations allant du niveau secondaire au supérieur.
- Conformément au décret du 16 avril 1991, l'Enseignement de promotion sociale poursuit deux finalités : d'une part, concourir à l'**épanouissement individuel** par la promotion d'une meilleure insertion professionnelle, sociale culturelle et scolaire et, d'autre part, **répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises**, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- L'enseignement de promotion sociale compte 163 établissements sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et accueille plus de 159.000 étudiants (125.000 environ relevant de l'enseignement secondaire et un peu moins de 34.000 de l'enseignement supérieur).
- Il est au service des personnes qui souhaitent acquérir, développer ou actualiser leurs **compétences**. Les formations répondent ainsi à des besoins individuels et collectifs d'initiation, de rattrapage, de qualification, de perfectionnement, de recyclage, de reconversion, de spécialisation et d'épanouissement personnel.
- Depuis 2013, **l'e-learning**, ou enseignement à distance, a été intégré à l'enseignement de promotion sociale. Il est défini comme l'échange périodique entre un élève et un pouvoir organisateur, de directives de travail, de travaux effectués conformément à ces directives, de corrections de travaux et de tout document audiovisuel ou autre nécessaire à cet enseignement. L'enseignement à distance répond aux besoins spécifiques d'un public jeune ou adulte qui souhaite préparer les épreuves liées à l'obtention des diplômes de CEB et de CESS dans un **système non contraignant**."

Madame la **Ministre SIMONIS** interviendra lors du Truck Workshop 2015. La thématique abordée sera la suivante :

"Le rôle et les enjeux de l'enseignement de promotion sociale"

Du neuf et encore du neuf dans le secteur du transport

Le secteur du transport routier

De nos jours, le transport routier véhicule, à lui seul, plus de 72 % des marchandises et peut être, à ce titre, considéré comme un moteur de l'économie wallonne.

Selon une étude de la Febiac ; Fédération belge de l'automobile et du cycle ; et de la Febetra ; Fédération belge des transporteurs et des prestataires de services logistiques ; le secteur souffre d'une image impopulaire liée essentiellement aux problèmes de mobilité mais également à l'impact négatif sur la sécurité routière et sur l'environnement. Il y a de plus en plus de camions sur les autoroutes.

En fait, ce nombre est fonction du rôle que joue le transport routier dans notre société. Ce rôle est indissociable de l'évolution de notre société de consommation dans son ensemble et des habitudes de consommation de chaque citoyen en particulier. L'intensification des échanges internationaux, la logique du " just in time ", les délocalisations de la production, la livraison en porte-à-porte, les voyageurs veulent atteindre les lieux de villégiatures au plus tôt, ... font que les chauffeurs se retrouvent le plus souvent tributaires des délais, soumis au stress, sur les routes de nuit ... A cela s'ajoute le fait que les médias montrent toujours les accidents impliquant des camions. La délocalisation des entreprises et le dumping social restent encore des pratiques courantes en Europe. Cette surexploitation de chauffeurs poids lourds et d'autocars n'attirent pas les foules. De nombreuses opportunités d'emploi existent pourtant pour les candidats. Le personnel motivé et flexible se fait rare et les employeurs se les arrachent.

La fonction est d'ores et déjà classée critique en région flamande et en communauté germanophone. Mais en **Wallonie** et à Bruxelles, le **manque** est également criant. La Febetra et l'UPTR ; Union Professionnelle du Transport Routier ; les deux fédérations belges des transporteurs, déplorent depuis quelques années déjà un manque de main d'œuvre parmi les chauffeurs routiers. Malgré la réduction des échanges liée au contexte économique, on estime que dans les prochaines années, la demande de nouveaux chauffeurs devrait s'accroître avec la reprise du transport routier et le départ à la retraite des anciens.

Le paysage de l'enseignement et de la formation dans le secteur du transport routier

Le cadre légal : une réglementation communautaire

Par l'augmentation toujours croissante des poids lourds sur les routes européennes et son vaste impact sur la sécurité routière en général, l'Europe a pris des mesures concernant la formation des chauffeurs de bus ou de fret, afin de satisfaire de manière commune au niveau minimal requis.

La Directive 2003/59/EG souhaite garantir la qualité des chauffeurs, en matière de transport professionnel de personnes ou de marchandises par la route, en introduisant un examen en matière de qualification de base (accès à la profession) et un système de formation continue au cours de l'exercice de leur profession. Les Etats membres devront délivrer au conducteur un certificat d'aptitude professionnelle – appelé dans le jargon du transport " CAP " - attestant sa qualification initiale ou sa formation continue. Cette Directive est transposée en Droit Belge par l'Arrêté Royal du 4 mai 2007 (M.B. 10 mai 2007). Il impose aux conducteurs d'obtenir un certificat d'aptitude professionnelle en présentant une épreuve en plus des traditionnelles épreuves théoriques et pratiques des permis de conduire (C, C+E, C1, C1+E, D, D+E, D1, D1+E).

Autres législations pertinentes :

23 mars 1998 : Arrêté Royal concernant le permis de conduire ;

5 septembre 2008 : Arrêté Ministériel déterminant les modèles des documents visés à l'Arrêté Royal du 4 mai 2007 relatif au permis de conduire, à l'aptitude professionnelle et à la formation continue des conducteurs de véhicules des catégories C, C+E, D, D+E et des sous-catégories C1, C1+E, D1, D1+E ;

8 septembre 2008 : Circulaire Ministérielle fixant les règles d'évaluation des examens théoriques et pratiques en vue de l'obtention du Certificat de qualification initiale visé à l'Arrêté Royal du 4 mai 2007 relatif au permis de conduire, à l'aptitude professionnelle et à la formation continue des conducteurs de véhicules des catégories C, C+E, D, D+E et des sous-catégories C1, C1+E, D1, D1+E.

L'identification des besoins en qualification initiale et en formation continue

Les conducteurs de véhicules des groupes C (camion) et D (autocar) ne satisfont plus, sur base du seul permis de conduire, aux nouvelles exigences du secteur du transport. Depuis septembre 2008, pour le transport de personnes, et septembre 2009, pour les marchandises, le permis est accompagné d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle, CAP, valable 5 ans et qui est renouvelé après 35 heures de formation continue.

Le métier exige aujourd'hui une certaine polyvalence dont la formation reste un élément essentiel pour devenir " chauffeur professionnel ". Les documents de transports, la réglementation sociale en matière de temps de conduite et de repos, les marchandises dangereuses, la conduite défensive et écologique ainsi que des qualités humaines telles que le sens du contact, la politesse (avec les clients) sont autant de thèmes au programme des apprentis conducteurs.

Offres actuelles dans les enseignements de la Communauté française de Belgique

Plein exercice

En communauté française, la section de conducteur poids lourds existe depuis près de 10 ans au niveau du troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel dans quatre écoles avec l'appui du Fonds Social Transport et Logistique : l'Institut Don Bosco de Liège, l'Institut Henri Maus de Namur, l'Institut Technique et commercial de Boussu et l'Institut Technique Etienne Lenoir d'Arlon.

Promotion sociale

Dans le secteur du poids lourds, deux établissements de l'enseignement de promotion sociale organisent un programme de formation : l'Institut Don Bosco de Verviers et l'Institut Provincial d'Enseignement Technique de Farciennes. Ce dernier est le seul à proposer à la fois des cours en soirée et en journée.

L'Institut Provincial d'Enseignement Technique de Farciennes accueille chaque année près d'une centaine de candidats en section conducteurs de poids lourds, que ce soit en journée ou en soirée.

Au terme de leur formation longue de 1100 heures, les étudiants qui réussissent les différentes épreuves disposent de leur certificat d'aptitude professionnelle, du permis CE et du certificat ADR. Après une épreuve devant un jury de professionnels, ils obtiennent un certificat de qualification de l'enseignement secondaire supérieur de conducteur de poids lourds. Si ce dernier n'est pas une certification professionnelle, il prouve toutefois auprès des professionnels du secteur que le diplômé a suivi une formation complète et qu'il dispose des compétences requises pour exercer ce métier dans le secteur !

Une révision de l'offre dans l'enseignement de promotion sociale

Un groupe de travail inter-réseaux a été mis en place en 2010 en vue d'intégrer dans la formation initiale les exigences requises par le CAP pour les catégories C et D. L'Institut Provincial d'Enseignement Technique professionnel de Farciennes dispose des agréments du SPF Mobilité Transport comme école de conduite pour les véhicules de la catégorie CE (camion remorque et semi) ainsi que pour les formations relatives au transport de matières dangereuses ADR (colis et citerne).

Un projet pour l'enseignement provincial du Hainaut

De nouvelles offres de formation dans le cadastre de l'enseignement provincial

L'IPETP.ps a été à l'initiative de la révision des programmes de l'enseignement de promotion sociale dans le but d'ajouter à l'offre d'enseignement provincial un pôle "transport-logistique" : le conducteur de poids lourds et le conducteur d'autobus et d'autocar.

La proximité de l'aéroport de Charleroi, de son zoning -pour les besoins en qualification- et l'accès aisé aux axes routiers et autoroutiers -pour l'apprentissage de la conduite- offrent à l'institut un avantage considérable pour permettre le développement de ces activités d'enseignement. En plus des véhicules qu'il partage avec l'Institut Henri Maus de Namur, le Fonds social Transport et Logistique a mis à disposition de l'IPETP, pour l'année 2012, deux véhicules afin de répondre à la demande croissante en formation.

L'IPETP.ps utilise un dispositif de diagnostic pour les cours de conduite. Il s'agit d'un système de caméras embarquées qui enregistre le conducteur, la route mais également les mouvements du véhicule. Le professeur dispose d'une tablette pour "marquer" les événements de route. Au terme de la conduite, ce dispositif permet de projeter, via tableau interactif, la séquence de conduite devant le groupe "étudiants" et d'apporter les remarques sur l'apprentissage. Ces recommandations devront faire l'objet de corrections lors du nouvel essai de l'étudiant.

Le projet de création d'une zone de manœuvres par la reconversion de la friche libérée suite à la démolition des anciens bâtiments de l'école industrielle de Farciennes s'est concrétisée dès le mois de mai 2014 sur une superficie de 30 ares.

L'ASBL CREPT – Centre de Coopération et de Recherche Pédagogique et Technique – a financé l'acquisition d'un simulateur de conduite afin de répondre aux exigences de la formation continue mais également permettre aux étudiants en formation initiale de conduire dans des conditions à risques (brouillard, neige, verglas ...).

Depuis la mise en place des formations de conducteurs poids lourds au sein de l'IPETP, de nombreux partenariats se sont mis en place avec la Mirec, Le Forem, Jost Group, Denis Buxant et les Carrières du Hainaut. Un autre exemple tout à fait original est l'action conjointe avec l'Académie Provinciale de Police E.Vaes située à Jurbise pour réaliser des contrôles routiers avec les aspirants inspecteurs.



Une offre de formation continue pour le personnel des Provinces et des Communes

L'IPETP.ps de Farciennes, grâce au soutien de la Direction générale des enseignements du Hainaut, est devenu organisme de formation continue CAP pour les catégories C et D. Cet agrément profite directement à la formation continue obligatoire des chauffeurs de la Province qui doivent justifier des 35 crédits de formation tous les 5 ans grâce aux systèmes de conventions que peut offrir l'enseignement de promotion sociale.

Acquisition d'un matériel roulant

En plus des véhicules qu'il partage avec l'Institut Henri Maus de Namur, le Fonds social Transport et Logistique a mis à disposition de l'IPETP depuis l'année 2012 deux véhicules afin de répondre à la demande croissante en formation. Un nouvel assemblage est arrivé en janvier 2014.

Pour assurer les cours de conducteur d'autocar, l'école a également fait l'acquisition d'un véhicule qu'elle a du aménager aux normes requises pour pouvoir assurer l'écolage des futurs chauffeurs.



Programme

Ateliers ouverts pour les participants

>>> de 9h00 à 15h30

Partie officielle :

>>> 12h30

Accueil et intervention de Madame la Ministre SIMONIS

sur « Le rôle et les enjeux de l'enseignement de promotion sociale »

>>> 13h00 visite des ateliers

>>> 14h30 collation de clôture

Lexique

Union Professionnelle du Transport Routier

L'UPTR -en tant que fédération professionnelle- a pour missions premières la protection et le développement des intérêts économiques du secteur ainsi que la défense de ses membres.

Fédération royale belge des Transporteurs et des Prestataires

de services logistiques

La FEBETRA, créée en 1946, c'est une équipe de plus de 50 personnes au service du transport routier et de la logistique.

Fonds social du Transport et Logistique

Le Fonds Social Transport et Logistique (FSTL) est le fonds de sécurité d'existence des entreprises de transport et de logistique appartenant aux 3 sous-secteurs du transport suivants :

- transport de marchandises par voie terrestre pour compte de tiers,
- manutention des marchandises pour compte de tiers,
- manutention de marchandises dans les aéroports

Le Conseil d'Administration du FSTL est composé de façon paritaire et compte 8 représentants des organisations patronales représentatives (FEBETRA, SAV et UPTR) et 8 représentants des organisations syndicales représentatives (CSC-TRANSCOM et FGTB-UBOT) et de représentants de l'organisation patronale (FBAA).

Institut du Transport routier et Logistique Belgique

Le Conseil d'Administration de l'ITLB est réparti de manière paritaire entre des représentants du Service Public Fédéral Mobilité et Transports d'une part et des organisations les plus représentatives des transports de marchandises en Belgique (FEBETRA, SAV, UPTR) d'autre part.

L'asbl FEBIAC est la fédération belge de l'Automobile et du Cycle

Elle représente les constructeurs et importateurs des moyens de transport sur route (voitures, véhicules utilitaires, deux-roues motorisés, vélos).